



PROJET ASSOCIATIF

2022 ▪ 2027



ENVOLUDIA EN 2021

20
établissements

561
professionnels





ENVOLUDIA UNE ASSOCIATION DE FAMILLES GESTIONNAIRE

Issue de la fusion de deux associations pionnières dans l'accompagnement du handicap (le GIMC et l'APETREIMC), Envoludia est une association de familles qui œuvre depuis plus de 50 ans pour offrir la meilleure vie possible à leurs enfants et permettre leur épanouissement quel que soit leur âge.

L'expertise des professionnels d'Envoludia est proposée aux personnes touchées par les handicaps neuromoteurs (paralysie cérébrale dont le polyhandicap, le polyhandicap sans paralysie cérébrale, les autres troubles moteurs), les troubles d'un neurodéveloppement (troubles des apprentissages, troubles complexes du langage) et enfin d'autres formes de handicap, éventuellement sans diagnostic, dont les handicaps rares.

Envoludia propose un accompagnement sur mesure à travers un projet personnalisé répondant aux besoins spécifiques de la personne handicapée, en lien étroit avec sa famille. Ce projet mèle éducation et rééducation, médical et thérapeutique, bien-être et vie sociale. Dans la mesure du possible, Envoludia privilégie une prise en charge mixte avec le milieu ordinaire, notamment pour l'accès aux enseignements scolaires en partenariat avec des écoles, collèges ou lycées de quartier.

Envoludia gère une large diversité d'établissements de la petite enfance, à l'âge adulte : haltes garderies et crèches pour les tout-petits, Sessad et instituts spécialisés en externat pour les enfants et adolescents, lieux de vie pour les adultes et adultes vieillissants, en collectif ou en appartement, offrant un suivi

médicalisé lorsque les pathologies l'imposent, ainsi que des séjours de répit.

En tant qu'association de familles, sa gouvernance est composée exclusivement de personnes concernées par le handicap dont, pour la plupart, des enfants ont été ou sont toujours accueillis dans ses établissements. Un administrateur référent est nommé pour chacun d'eux, afin de faire le lien entre conseil d'administration et familles, stimuler la vie associative et impulser, en coordination avec l'équipe de cadres, la réflexion autour du projet d'établissement et de son évolution.

Reconnue pour son expertise et ses qualités de gestionnaire, Envoludia travaille en étroite collaboration avec les acteurs du handicap. L'association est membre des conseils d'administration de la fédération Paralysie cérébrale France, de l'Institut Motricité cérébrale et de la Fondation Paralysie cérébrale, dont elle a été, pour ces deux dernières organisations, l'un des membres fondateurs.

Au cours des cinq dernières années, Envoludia a mis sur pied une approche cohérente et commune à tous ses salariés, au bénéfice des personnes accueillies et de leurs familles : le projet global d'accompagnement (PGA), qui déploie sur l'ensemble des établissements ses différentes modalités d'accueil et d'accompagnement, issues des pratiques de terrain et des nouveaux projets initiés, après qu'elles aient été collectivement validées en termes d'efficience et d'adéquation aux besoins des personnes concernées.

VALEURS, CONVICTIONS ET PRINCIPES D'ACTION

L'action d'Envoludia est guidée par quatre valeurs et convictions.

1

Le respect et l'écoute

des personnes accueillies et de leurs familles

2

La reconnaissance du potentiel

de la personne handicapée

3

Le développement de son autonomie

pour favoriser son inclusion

4

Le partage par tous

d'une même vision d'une vie épanouissante pour chaque personne



Au-delà des valeurs, plusieurs principes d'action structurent son accompagnement

- ▶ Une éducation thérapeutique **précoce et se poursuivant autant que nécessaire** ;
- ▶ **Un projet personnalisé** élaboré par la personne et sa famille avec l'aide des professionnels, et qui s'inscrit dans son parcours de vie ;
- ▶ **Un soutien aux familles** pour faire face aux difficultés générées par le handicap ;
- ▶ Une qualité d'intervention assurée par **un travail transdisciplinaire** des équipes étayé par **des experts** de diverses spécialités ;
- ▶ **Une dynamique de formation** des professionnels pour développer leurs compétences et soutenir leur motivation ;
- ▶ **Un travail en réseau** avec les partenaires.



LES RÉALISATIONS

DU PROJET ASSOCIATIF 2016-2021

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES MODALITÉS D'ACCUEIL

Quatre projets ont vu le jour durant ces six dernières années :



- ▶ Les Z'Apparts du Malonnier, offrant à des adultes la possibilité de vivre en studio tout en étant accompagnés par un personnel spécialisé ;
- ▶ Le regroupement sur le site de L'Orangerie de trois modalités d'accompagnement différentes pour des adultes (accueil de jour, internat et alternat) ;
- ▶ L'ouverture d'un IME organisé autour de la pédagogie conductive, nouvelle approche spécifiquement adaptée pour l'accompagnement d'enfants polyhandicapés ;
- ▶ L'extension du Sessad de Paris avec la création d'un Sessad Pro, pour accompagner les adolescents à se préparer à l'autonomie dans leur vie d'adulte.

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES PRATIQUES

Afin de répondre à de nouveaux besoins, Envoludia a créé des postes d'experts pour former les professionnels des établissements et leur apporter des solutions à des situations souvent complexes : utilisation personnalisée du numérique, troubles de l'alimentation et de la déglutition, communication alternative et augmentée, pédagogie conductive, prise en charge des troubles du comportement. Autant de compétences mises à disposition qui permettent d'améliorer la qualité d'accompagnement.

DÉVELOPPEMENT ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET GLOBAL D'ACCOMPAGNEMENT

Le projet global d'accompagnement (PGA) est véritablement entré dans les pratiques de l'association en 2020, avec la création d'une direction de l'offre de service et de la performance dédiée à l'amélioration des modalités de prise en charge. Cette démarche répond à sa volonté de mettre la transdisciplinarité au cœur des pratiques professionnelles, tant au niveau des établissements qu'inter-établissements. Elle permet également de garantir la qualité et d'intégrer au fil des ans de nouvelles pratiques adaptées aux personnes. Enfin, elle respecte les particularités de chaque établissement, tant en termes de public accueilli que de savoir-faire développés par les équipes et de lieux de vie proposés.

Le PGA s'articule autour de quatre volets principaux : logistique, participation des personnes accueillies et de leur famille, soins, socio-éducatif. Sa mise en œuvre est étayée par une politique volontariste de formation des salariés. Il est ainsi l'une des réponses apportées au projet d'Ecole Envoludia imaginé dans le précédent projet associatif.

ÉLARGISSEMENT DES TYPOLOGIES DE PERSONNES ACCUEILLIES

Même si les personnes atteintes de paralysie cérébrale, associée ou non à d'autres types de handicap restent majoritaires (60% des bénéficiaires), l'ouverture ou l'intégration de nouveaux établissements, les évolutions constatées des publics accueillis et les orientations des MDPH ont naturellement élargi le spectre, notamment vers les handicaps rares et les troubles du comportement. Cet élargissement a contribué à la dynamique nationale de la « réponse accompagnée pour tous ».





Choix a été fait, après le premier projet associatif 2016-2021, d'adopter une démarche plus participative, intégrant dans sa réflexion l'ensemble des acteurs de l'association : personnes accueillies, familles, salariés, administrateurs, bénévoles.

LA PRÉPARATION DU NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF D'ENVOLUDIA A SUIVI UNE MÉTHODE EN 4 ÉTAPES



Un bilan du précédent projet associatif, permettant de réaliser un état des lieux et de faire émerger un certain nombre de défis pour l'association. A cette occasion, des thématiques prioritaires ont pu être identifiées.

1

2

3

4



Une phase de choix et de priorisation réalisée à l'occasion d'un séminaire réunissant le conseil d'administration et le conseil des directeurs.



Une phase d'écoute et de sollicitation des personnes accompagnées, de leurs familles, des administrateurs et des professionnels.

Cette phase a permis de recueillir les besoins et les attentes de tous ceux qui souhaitaient contribuer au projet associatif et de croiser ces éléments avec la phase d'état des lieux et d'identification des thématiques prioritaires lors d'un séminaire réunissant 70 contributeurs sur la base du volontariat.



Un travail de rédaction pour formaliser les priorités d'action à réaliser dans les cinq prochaines années.



LES CINQ PRIORITÉS

D'ENVOLUDIA POUR 2022-2027

1

METTRE LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU CŒUR DE SON ORGANISATION

2

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR L'INNOVATION ET UN DÉVELOPPEMENT CHOISI

3

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

4

PROMOUVOIR LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'ASSOCIATION

5

ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ D'ENVOLUDIA ET SES PRISES DE PAROLE INSTITUTIONNELLES



1

METTRE LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU CŒUR DE SON ORGANISATION

1.1. L'importance de l'auto-détermination et du pouvoir d'agir

Parce que la personne handicapée est en général considérée d'abord comme une personne à protéger, ceux qui l'entourent (famille, professionnels, société, etc.) prennent trop souvent des décisions sans suffisamment la consulter ou laisser la place à ses choix personnels. Ainsi les personnes handicapées se sont habituées à dire ce que l'on attend qu'elles disent, à jouer le rôle qu'on leur donne, jusqu'à être pour certaines silencieuses et « objets de soins ».

Si la notion d'autodétermination existe depuis longtemps, son application aux personnes handicapées est beaucoup plus récente. Elle est définie comme « la capacité à agir et à gouverner sa vie, à choisir et à prendre des décisions libres d'influences et d'interférences externes exagérées »¹. On parle aussi d'empowerment, de pouvoir d'agir. L'autodétermination permet à la personne d'être actrice de sa vie dans une société plus participative et plus inclusive.

Les différents textes officiels comme les lois de 2002 puis 2005, ou la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées de l'Organisation des Nations unies de 2006, s'appuient largement sur ce concept, avec comme fondement le fait que la personne n'est plus simplement au cœur de l'accompagnement qu'on lui prodigue mais doit en être décisionnaire et avoir la même liberté dans ses choix de vie que tout un chacun.

1.2. La mise en œuvre du pouvoir d'agir doit changer nos pratiques, voire les révolutionner !

Avec ou sans l'usage de la parole, la personne handicapée a le pouvoir d'agir sur sa vie : elle est à la première place, elle a le droit d'être responsable de ses choix, d'exprimer sa citoyenneté, d'agir sur son environnement au quotidien. A Envoludia de lui en donner la possibilité. Pour ce faire, une nouvelle approche doit être développée pour transformer en profondeur la vision sur le handicap et les différentes modalités d'intervention.

¹ Wehmeyer et Sands, 1996

Un apprentissage de tous est donc indispensable pour que :

- ▶ La personne handicapée soit encouragée à faire des choix de vie, à apprendre à en évaluer les conséquences et à les assumer, à mieux cerner voire maîtriser son environnement, quelles que soient ses capacités et ses difficultés ;
- ▶ Les familles puissent aider leurs enfants à s'émanciper de leur sphère protectrice et apprennent à accepter une certaine prise de risque au regard de leurs choix en laissant plus de place à l'affirmation de leur personnalité ;
- ▶ Les professionnels fassent évoluer leurs pratiques et passent du « faire pour » au « permettre de faire » en sollicitant et favorisant systématiquement l'expression et la participation des personnes dans tous les actes de leur vie quotidienne et de leur vie sociale.

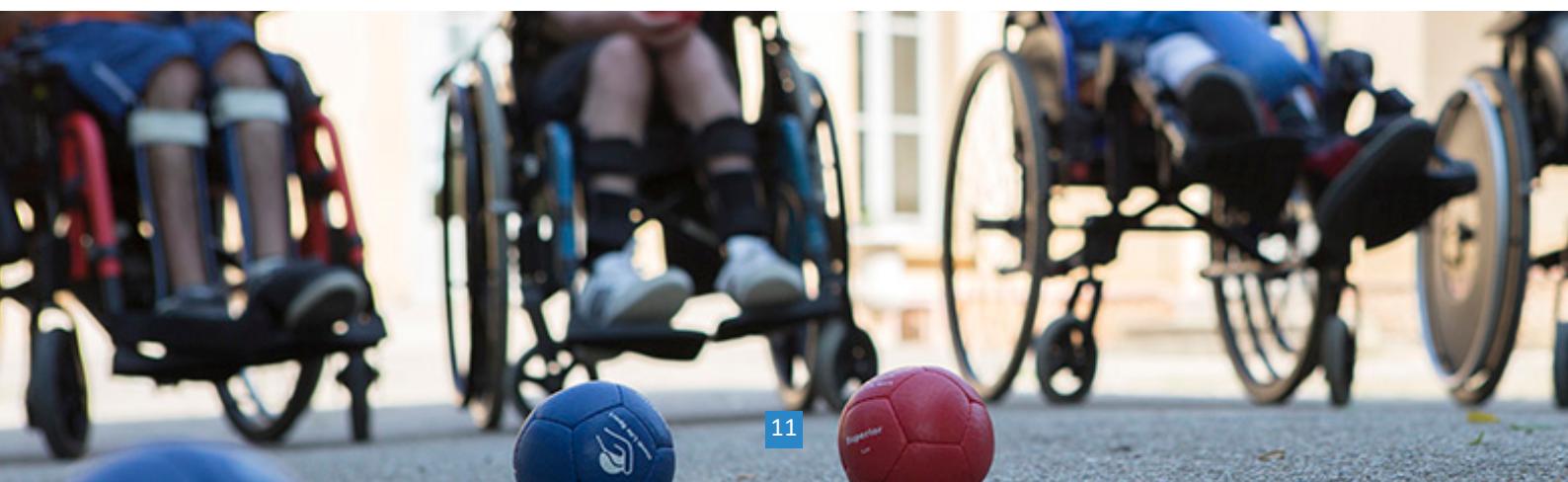
1.3. L'ambition à cinq ans

Envoludia devra se donner les moyens de favoriser l'exercice de l'autodétermination des personnes dans l'ensemble des champs abordés dans l'accompagnement qu'elle propose :

- ▶ La vie quotidienne (hygiène, habillement, repas, activités horaires de lever/coucher, intimité...) ;
- ▶ Le parcours d'éducation et d'apprentissages tout au long de la vie (et donc aussi à l'âge adulte) ;
- ▶ Le projet thérapeutique et de soins, fondé sur les souhaits et demandes de la personne premièrement concernée ;
- ▶ Le mode d'habitat (parcours de vie et périodes de transitions, possibilité d'habitat inclusif ou partagé, etc.) ;
- ▶ La vie citoyenne (liens avec l'environnement de l'établissement, la cité, etc.).

1.4. Les trois axes de réalisation prioritaires

1. **Former l'ensemble des acteurs** (personnes accueillies, familles et professionnels) à la notion d'autodétermination sur la base de scénarios de vie quotidienne, de vie sociale, de vie citoyenne, et créer les nouveaux outils d'apprentissage nécessaires ;
2. **Imaginer et tester de nouvelles modalités d'organisation** dans les établissements et services, de la petite enfance à l'âge adulte ;
3. **Évaluer les impacts** de l'exercice de ce droit des personnes sur les projets individualisés.





AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR L'INNOVATION ET UN DÉVELOPPEMENT CHOISI

2.1. Améliorer la qualité d'accompagnement : un enjeu permanent

La qualité d'accompagnement est au cœur du projet de l'association. Au fil des ans, son amélioration a notamment été favorisée par un changement d'échelle progressif : depuis la fusion de 2013, ce sont plus de 200 places supplémentaires qui ont été proposées, à tous les âges de la vie. Cet accroissement de capacité a été rendu possible entre autres par la mise en œuvre de démarches innovantes (comme la pédagogie conductive) ou un élargissement des types de handicaps pris en charge (comme les troubles complexes du langage), permettant ainsi le développement d'expertises et de compétences qui, à terme, bénéficient à l'ensemble des personnes accompagnées. Cette augmentation de taille a aussi permis de dégager des moyens financiers pour mieux structurer l'association pour l'accomplissement de sa mission sociale tant sur des fonctions directement en lien avec l'accompagnement des personnes que sur les fonctions supports.

2.2. L'ambition à cinq ans

L'innovation et le développement choisi doivent rester au service de l'amélioration de l'accompagnement.

Cette combinaison est importante à plusieurs titres :

- ▶ Elle renforce la position d'Envoludia comme **acteur de référence en termes d'innovation et de solutions d'accueil adaptées aux personnes qu'elle accompagne**. Ainsi, elle pourra attirer de nouveaux talents, dans ses établissements comme au siège, tout particulièrement dans le nouveau contexte de tension des métiers de l'accompagnement et du soin (thérapeutes, médecins, éducateurs spécialisés, etc.) ;
- ▶ Elle répond **aux besoins d'accueil non pourvus** et évite que les publics qu'elle sait accompagner se retrouvent relégués dans les dispositifs « zéro sans solution » faute de capacité d'accueil adaptée suffisante ;

- ▶ Elle est indispensable pour offrir de nouvelles possibilités de parcours de vie, de la petite enfance à l'âge adulte, et compléter l'offre actuelle par des établissements et services complémentaires (dans les champs de l'enfance et de l'adolescence pour lesquelles aucune orientation adaptée n'existe au sein de l'association, mais aussi des adultes vieillissants, de l'accès à un travail, de l'accompagnement dans la vie sociale, de l'habitat inclusif ou partagé, etc.) ;
- ▶ Elle permet de développer des projets innovants et l'acquisition de nouvelles compétences et savoir-faire, comme cela a pu être fait ces dernières années avec la mise en oeuvre du PGA.

2.3. Les trois axes de réalisation prioritaires

1. **Développer le nombre de dispositifs** que ce soit pour les types de handicap pris en charge aujourd'hui ou pour des handicaps variés nécessitant des compétences professionnelles similaires. Cela pourra être mis en œuvre en répondant à des appels à projet ou demandes des financeurs, ou par des rapprochements avec d'autres acteurs associatifs ;
2. **Élargir l'offre de service et les modalités d'accueil sur chaque territoire** : au sein d'un même département ou bassin de vie, les propositions d'accompagnement d'Envoludia doivent permettre la prise en charge à tous les âges, selon des modalités qui respectent chaque projet de vie ;
3. **Innover et travailler** autrement pour :
 - Avoir la capacité de prendre en charge des troubles ou pathologies imposés par les orientations qui nous sont faites ainsi que les évolutions des handicaps des personnes déjà accompagnées (comme les troubles du comportement et la déficience intellectuelle pour lesquels les professionnels sont insuffisamment armés aujourd'hui) ;
 - Être agile face aux changements (crises sanitaires, pénurie de personnel, vieillissement des personnes, variété des handicaps pris en charge, etc.) en développant les synergies entre les établissements (partage de bonnes pratiques thérapeutiques, parcours de vie des personnes accompagnées d'un même territoire, accueil pendant les vacances, etc.) et en laissant sa place à la créativité ;
 - S'ouvrir à des approches étrangères, nouer des coopérations avec d'autres associations, des départements de recherche, des universités, des centres de ressources, etc., en proposant notamment que certains des établissements soient des lieux d'expérimentation.





3

ACCOMPAGNER LES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LEUR PARCOURS DE VIE

3.1. L'enjeu des transitions de vie

Comme tout un chacun, les personnes handicapées traversent au cours de leur vie différentes étapes qui voient leurs envies, leurs besoins et leur environnement évoluer. Or aujourd’hui, leur parcours de vie est trop souvent réduit à un parcours institutionnel et linéaire, guidé par des règles pour l’essentiel budgétaires, et souvent non choisi par manque de places ou de dispositifs d’accompagnement adapté.

Ces différentes périodes sont sources de stress et de difficultés pour les personnes handicapées et leurs familles : passée la phase d’acceptation du handicap de la petite enfance pendant laquelle bon nombre d’enfants handicapés sont coupés de toute socialisation lorsqu’ils n’ont pas eu l’opportunité d’être accueillis dans une structure telle que les crèches inclusives d’Envoludia, vient le temps de celui de l’enfance et de l’adolescence et des choix à opérer, plus particulièrement en termes d’accès aux apprentissages scolaires et de prise en charge thérapeutique : établissement spécialisé ou école ordinaire, avec ou sans l’appui d’un Sessad, etc.

Cette étape donne bien souvent lieu à un choix subi des familles, sans consultation de l’enfant, synonyme de renonciation à la vie ordinaire. Arrive ensuite le si délicat passage de l’adolescence à l’âge adulte que le handicap rend plus difficile encore, sans parler de la complexité administrative imposée sur le plan des soins où la personne handicapée passe du monde de la pédiatrie à celui de la médecine adulte. Qui plus est, quitter le domicile familial pour un adolescent ou un jeune adulte handicapé est un moment clé pour lui et sa famille. Peu de dispositifs sont pensés pour faciliter cette transition. Enfin, le vieillissement naturel des personnes handicapées, souvent corrélé à celui de leurs proches, comporte des enjeux spécifiques liés aux passages de relais.

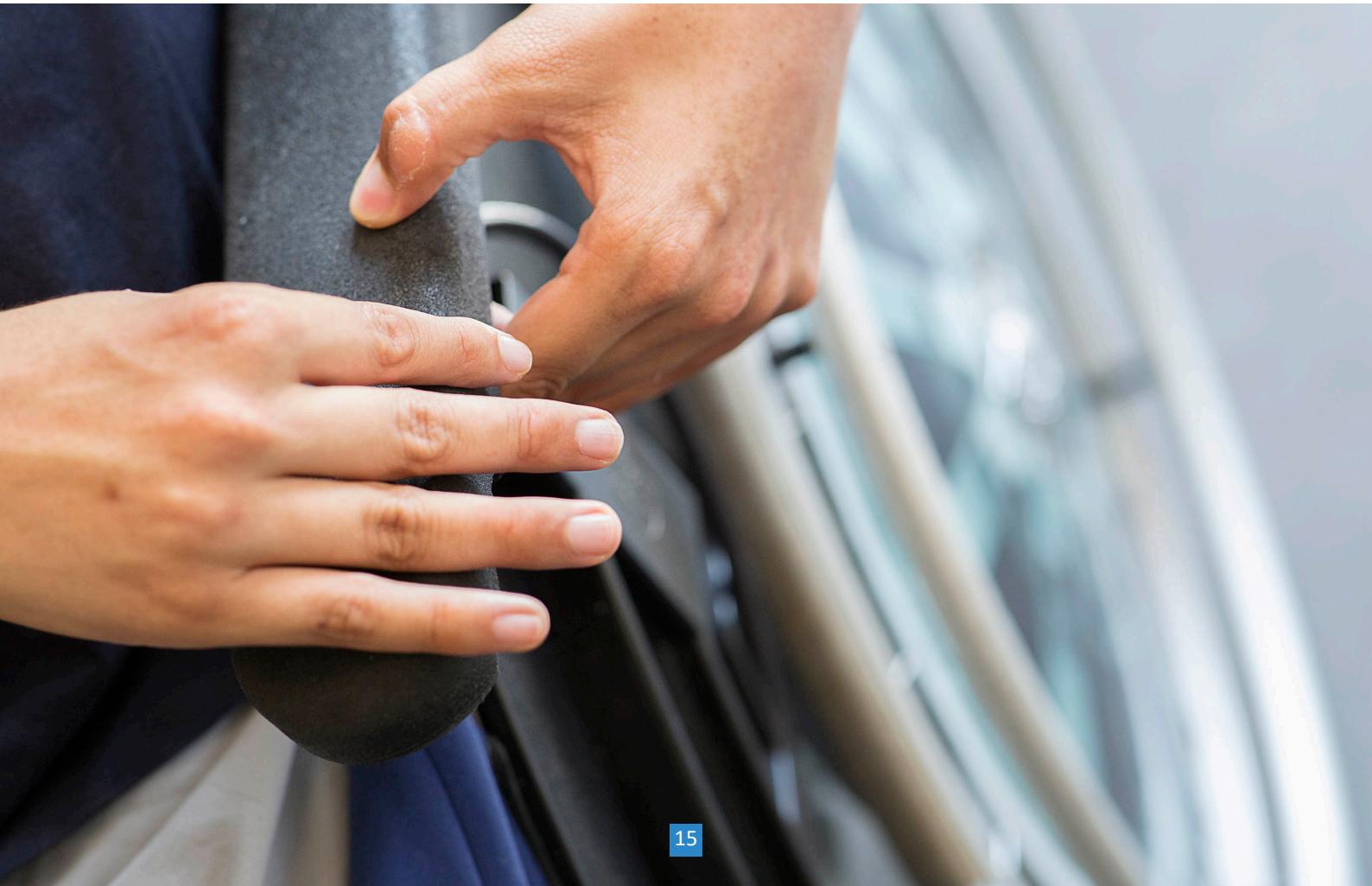
D’autres changements tout aussi importants peuvent intervenir au cours de la vie : déménagement de la famille, volonté de la personne handicapée de changer de lieux de vie, de mode d’accompagnement, évolution de la pathologie, du handicap, changements que ce parcours linéaire a bien du mal à prendre en compte.

3.2. L'ambition à cinq ans

Envoludia doit imaginer un accompagnement évolutif et respectueux des transitions de vie pour chacune des personnes accueillies. Elle doit permettre aux personnes d'intégrer dans leur projet personnalisé les notions de changement d'habitat, de mobilité, d'inclusion sportive et culturelle et de participation à notre société sous quelque forme que ce soit (travail, bénévolat, etc.).

3.3. Les trois axes de réalisation prioritaires

1. **Cesser d'opposer milieu ordinaire et milieu spécialisé** : Envoludia doit gagner en agilité pour développer des modes d'accompagnement et d'implantation dans les territoires qui favorisent les passerelles avec le milieu ordinaire, comme c'est déjà le cas dans les établissements de la petite enfance, les Sessad et certains des externats pour enfants et adolescents (par exemple avoir un institut spécialisé pour enfants installé sur le même site qu'un groupement scolaire, donner la possibilité, quel que soit l'âge, de participer à des actions de bénévolat, etc.) ;
2. **Fluidifier et faciliter les transitions de vie** en développant des modalités d'accompagnement plus adaptées aux étapes de la vie : anticipation d'un changement d'établissement par la mise en œuvre d'un accueil temporaire, alternat séquentiel pour tous les âges, habitat partagé, habitat inclusif hors les murs, stage pour trouver sa voie professionnelle pour ceux qui le peuvent, etc. ;
3. **Favoriser le développement des compétences, des apprentissages et des envies à tous les âges de la vie**, grâce à l'accès aux enseignements scolaires (dans les écoles, collèges et lycées de quartier comme dans nos établissements), puis au travail et à l'utilité sociale (capacité d'une personne à trouver son rôle social, accéder à des positions sociales valorisées, à s'y sentir à l'aise).





4

PROMOUVOIR LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'ASSOCIATION

Une association est forte des personnes qui la composent. Ses différents acteurs sont autant de maillons importants à son développement et sa pérennité. Ainsi, l'un des enjeux majeurs d'une association comme Envoludia est de fédérer et fidéliser ses différents acteurs autour de son projet associatif. Ce chantier déjà initié dans le précédent projet associatif doit être poursuivi et amplifié dans les cinq années à venir.

4.1. L'appartenance des personnes accueillies et des familles

Pour que les personnes accueillies et les familles soient parties prenantes d'Envoludia et non uniquement de l'établissement qui les concerne, la vie associative doit devenir visible par tous et pour tous. Se sentir appartenir à un groupe ne s'improvise pas et se construit. Les personnes et les familles qui arrivent à Envoludia le sont bien souvent pour une longue période et ont besoin de s'y sentir accueillies, incluses et acceptées.

Trois axes de réalisation ont été identifiés pour répondre à cet enjeu :

1. **Mettre en œuvre un processus d'intégration** associatif et de soutien aux familles efficace et personnalisé ;
2. **Créer du lien** entre tous- personnes, familles et administrateurs- pour fédérer, au travers du partage de vécus, de réalités, de valeurs et d'objectifs communs ;
3. **Engager les personnes accueillies et les familles dans des actions de terrain** visant à rendre visible les convictions d'Envoludia, à soutenir les projets non financés par les pouvoir publics, notamment au travers de recherche de fonds, et ainsi reconnaître la contribution de chacun au projet associatif.

4.2. L'appartenance des professionnels

Le turn-over important et l'absentéisme des professionnels, tous deux inhérents au secteur de l'aide à la personne, sont des indicateurs représentatifs des difficultés des établissements à fidéliser durablement leurs salariés. A ces constats s'ajoute la difficulté croissante du recrutement des professionnels dans le secteur médico-social. L'adhésion et le sentiment d'appartenance des professionnels sont des facteurs décisifs pour atténuer ces phénomènes. En outre, le développement du sentiment d'appartenance des professionnels est un levier pour leur donner envie de donner le meilleur d'eux-mêmes dans leur mission. C'est enfin un indicateur de qualité de vie au travail.

C'est pourquoi le développement du sentiment d'appartenance des professionnels au sein d'Envoludia est essentiel.

Pour ce faire, deux axes de réalisation :

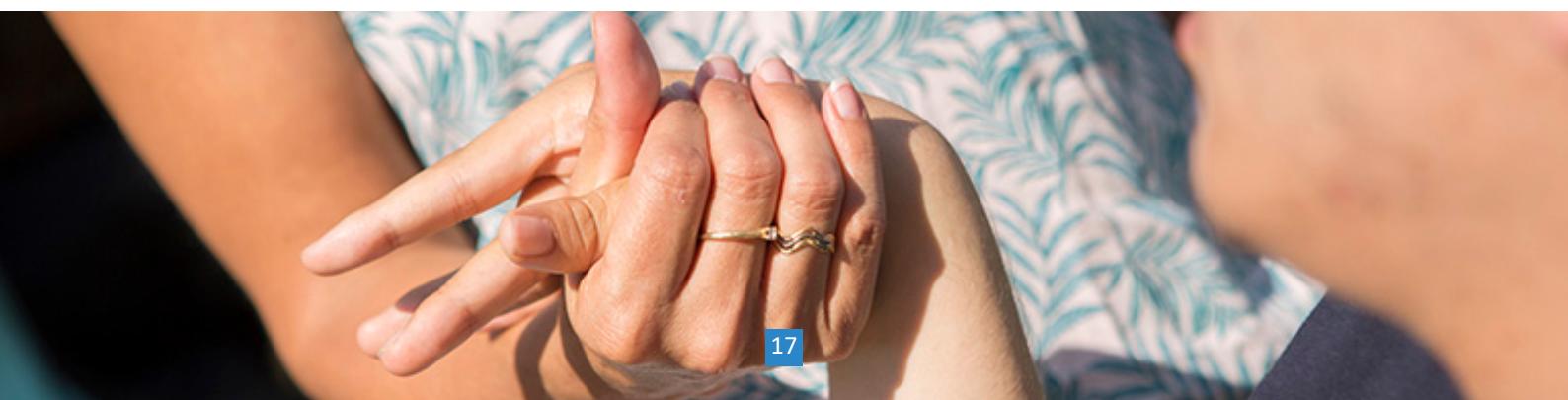
1. **Mener un travail en profondeur sur les compétences des professionnels** de l'association (harmonisation sans uniformisation, acquisition de nouvelles compétences, mobilité interne, partage d'expériences inter-établissements, etc.) ;
2. **Mettre la qualité de vie au travail au cœur des pratiques** de l'association (innovation pour le bien-être au travail au regard de la pénibilité de certains métiers, processus d'intégration évolutif et adapté aux établissements, etc.).

4.3. L'appartenance des bénévoles et adhérents

La présence et l'engagement d'adhérents et de bénévoles sont nécessaires au bon fonctionnement de notre association pour plusieurs raisons : pour faire écho aux convictions portées par l'association mais aussi pour apporter des compétences et du temps permettant de développer et mettre en œuvre des actions qui ne peuvent pas être prises en charge par les équipes salariées.

Pour développer cette participation active à la vie de l'association, deux axes de réalisation sont identifiés :

1. **Développer une politique d'adhésion** qui permette d'élargir le cercle des adhérents et bénévoles au-delà des familles des personnes accompagnées ;
2. Pour ce faire, **changer d'échelle** en matière de communication vis-à-vis des adhérents autour de deux principes d'action : d'une part, les responsabiliser en leur donnant une capacité de décision et d'action ; d'autre part, reconnaître leur contribution au projet associatif d'Envoludia et leur valeur (invitation à des événements, témoignages sur le site institutionnel, etc.).



5

ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ D'ENVOLUDIA ET SES PRISES DE PAROLE INSTITUTIONNELLES

5.1. L'enjeu de la notoriété d'Envoludia

Aujourd’hui, Envoludia a acquis une certaine visibilité auprès des acteurs publics du handicap. Mais celle-ci reste insuffisante. Son identité n'est pas non plus suffisamment forte pour attirer des professionnels qualifiés dans un secteur où la grande majorité des métiers sont en tension depuis de très nombreuses années. Enfin, cette visibilité est indispensable au développement du sentiment et de la fierté d'appartenance de l'ensemble des personnes accompagnées et des familles de l'association, qu'elles soient adhérentes ou pas.

5.2. L'ambition à 5 ans

Développer la notoriété de l'association, notamment au travers de prises de paroles dans l'espace public qui servent le projet associatif et qui aident au repérage de l'association dans le monde du handicap, est essentiel pour être reconnu comme un acteur de référence en termes d'adaptation de ses pratiques et de son organisation pour améliorer la vie des personnes qu'elle accompagne.

5.3. Les quatre axes de réalisation prioritaires :

1. **Se doter d'une identité visuelle forte**, appliquée à tous les établissements de l'association ;
2. **Travailler l'ensemble des outils de communication externe** afin d'améliorer la visibilité de la palette et la diversité des accompagnements proposés par l'association auprès des publics ciblés (financeurs, professionnels, familles) ;
3. **Identifier deux à trois thèmes sur lesquels Envoludia prendra la parole régulièrement**, sur les supports de communication externes et auprès des média et leaders d'opinion ;
4. **Participer activement à des actions ou événements** organisés par des partenaires (comme Paralysie Cérébrale France) pour prendre position auprès des décideurs pour ce qui relève des politiques publiques dans le champ du handicap.



*Tous nos remerciements aux personnes accompagnées,
aux familles, aux salarié·es, aux membres du conseil
d'administration, qui ont participé à la construction
de ce projet associatif 2022-2027.*



PARTENAIRES



LABELS

